

Ref: 210

Avis de sélection d'un Auditeur Externe du projet :
« Bateaux technologiques pour le nettoyage des fonds marins »
(BAT-NET-MAR_A1-2.7-206)

9 MARS 2026

Consultation n° 04/2026

Suite à la décision de l'Autorité de gestion du programme Interreg VI-A Next Italie-Tunisie 2021-2027 en date du 30 novembre 2022 (n° C(2022) 8952), le projet **BAT-NET-MAR A1-2.7-206** a été approuvé pour un montant total de **1 067 061,90 €**, avec les partenaires suivants :

- **Bénéficiaire principal / Partenaire 1** : Istituto di Studi sul Mediterraneo – Consiglio Nazionale delle Ricerche (ISMed-CNR), Italie.
- **Partenaire 2** : FLAG "Golfi di Castellammare e Carini" (FLAG), Italie.
- **Partenaire 3** : Mediterraneo Consulting Srl (MED-CON), Italie.
- **Partenaire 4** : Institut National des Sciences et Technologies de la Mer (INSTM), Tunisie.
- **Partenaire 5** : Notre Grand Bleu (NGB), Tunisie.
- **Partenaire 6** : Institut National Agronomique de Tunisie (INAT), Tunisie.

Le budget total alloué aux partenaires tunisiens s'élève à **533 837,95 €**, réparti comme suit :

- Institut National des Sciences et Technologies de la Mer (INSTM) – Partenaire 4 : **226 842,45 €**
- Notre Grand Bleu (NGB) – Partenaire 5 : **96 323,50 €**
- Institut National Agronomique de Tunisie (INAT) – Partenaire 6 : **210 672,00 €**

Note : Ce montant correspond à une contribution du programme Interreg VI-A Next Italie-Tunisie à hauteur de **90 %** et à un cofinancement de **10 %**.

Les experts-comptables et cabinets d'expertise comptable souhaitant participer doivent impérativement figurer sur la liste détenue par le Point de Contact de Contrôle (PCC) du Contrôle Général des Services Publics à la Présidence du Gouvernement. Ils sont invités à consulter les Termes de référence joints pour prendre connaissance des conditions d'admission, des modalités de soumission et de la méthode d'évaluation.

Modalités de dépôt Le dossier de candidature doit être adressé au siège de l'Institut National des Sciences et Technologies de la Mer (INSTM), dans une enveloppe fermée et scellée portant la mention suivante :

« À ne pas ouvrir avant la séance d'évaluation »

Sélection d'un auditeur externe pour les partenaires tunisiens du projet
« Bateaux technologiques pour le nettoyage des fonds marins »
(BAT-NET-MAR_A1-2.7-206)

Institut National des Sciences et Technologies de la Mer (INSTM)
28, rue du 2 Mars 1934 Carthage Salammbô – 2025 Tunis

(Le cachet du Bureau d'Ordre Central de l'INSTM fait foi).

Le Chargé de la Direction
de l'Institut National des Sciences
et Technologies de la Mer
Mohamed Salah AZAZA

Les soumissionnaires sont invités à envoyer leurs offres par courrier recommandé avec accusé de réception, par Rapid-Post, ou à les remettre directement contre décharge au Bureau d'Ordre Central de l'INSTM, au plus tard le **Vendredi 10 avril 2026 à 10 h 00** (dernier délai).

Toute offre parvenue après cette date et heure sera rejetée.

Il est à noter que, conformément aux règles du **Programme Interreg VI-A Next Italie-Tunisie 2021-2027**, les partenaires tunisiens d'un même projet doivent désigner **un seul auditeur externe commun**. En conséquence, l'auditeur retenu sera chargé d'effectuer les vérifications financières et la certification des dépenses pour **les trois partenaires tunisiens** suivants :

- **Partenaire 4** : Institut National des Sciences et Technologies de la Mer (INSTM) ;
- **Partenaire 5** : Notre Grand Bleu (NGB) ;
- **Partenaire 6** : Institut National Agronomique de Tunisie (INAT),

soit un total de **18 rapports de certification des dépenses** (4 rapports semestriels par partenaire).

Le soumissionnaire retenu sera invité à conclure un **contrat de prestation de services distinct avec chacun des trois partenaires précités**.

Documents joints : Termes de référence pour la sélection d'un auditeur externe.

Tunis le 9 mars 2026

Pr. Mohamed Salah AZAZA
Le Chargé de la Gestion de
l'Institut National des Sciences
et Technologies de la Mer

